

Un Québécois remporte la médaille d'or à la Foire des inventeurs à Bruxelles

(Texte et photos sont une courtoisie du journal Hydro-Press, Montréal.)

M. Georges Cournoyer, pianiste-compositeur et ingénieur à l'Hydro-Québec, a mérité la médaille d'or à la Foire internationale des inventeurs tenue récemment à Bruxelles (Belgique); c'est l'invention d'une *Règle musicale*, une méthode de piano tout à fait "révolutionnaire" qui a valu cette récompense à son auteur. Cet honneur qui n'est accordé que tous les cinq ans, et dans des cas vraiment exceptionnels, déclencha dans le monde de la musique des réactions en chaîne qui ont fait connaître rapidement son inventeur; en effet, les maisons les plus reconnues pour l'enseignement de la musique ont fait appel à M. Cournoyer afin de se familiariser avec sa méthode.

Une méthode née d'un chœur

"Cette invention est venue un peu à mon insu, au gré des contacts musicaux tout au long de ma carrière. Je crois que les débuts de cette méthode remontent au temps où je dirigeais le chœur de la Mécanterie de Saint-Bruno-de-Montarville" (localité située près de Montréal), nous dit Monsieur Cournoyer. C'est donc grâce aux membres de ce chœur qui ne connaissaient pas la musique que le maestro a dû trouver le moyen de les initier rapidement en leur inculquant des notions musicales de base. "On vit à une époque où l'on doit apprendre beaucoup de choses en peu de temps, dit-il, et la méthode que j'ai mise au point répond à ce besoin nouveau." Et il explique: "Ma méthode est un stimulant; finis les complexes d'incapacité devant un instrument de musique. Quel que soit l'âge, il est possible d'apprendre la musique très rapidement, de passer de la simple lecture aux arrangements musicaux, puis à la composition. Depuis deux ans que j'ai mis cette méthode à l'épreuve, je dois dire que les résultats obtenus n'ont rien de comparable avec ceux de la méthode dite traditionnelle."

Une méthode révolutionnaire

Quelle est donc cette méthode qu'on dit "révolutionnaire"? M. Cournoyer effleure d'abord le sujet en expliquant qu'il s'agit d'une réforme musicale totale par rapport à l'enseignement traditionnel. "Les préceptes musicaux mettent de 300 à 400 ans pour se renou-



L'inventeur Georges Cournoyer, en compagnie de son épouse, à une réception intime offerte par ses compagnons de travail de l'Hydro-Québec.

veler dit M. Cournoyer, et c'est en train de se faire."

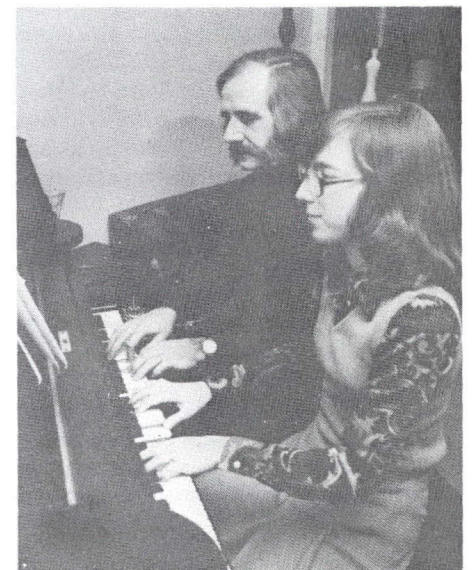
"De construction simple et facile à lire, dit-il, cette invention mesure et analyse l'étendue des sons. Il s'agit de quatre règles qui relèvent de la théorie musicale utilisée dans l'enseignement de l'harmonie. Avec ces règles on "voit" les sons, on les "touche". L'étudiant n'a plus à faire un acte de foi, il est plongé dans le concret. Il apprend le langage musical avec tout ce qu'il comporte d'intériorité."

La Règle musicale est un guide sûr; étudiants, professeurs, chefs d'orchestre ou simples amateurs, tous y trouvent leur compte. (Voir tableau en page 5).

La solitude n'existe pas quand on vit avec la musique

La musique qui l'habite a fait de Georges Cournoyer un interprète et un compositeur. La surabondance de connaissances du virtuose l'a amené à enseigner. Il ne pouvait garder pour lui tous ces trésors. Il a répondu à tous ceux qui s'adressaient à lui, peu importait leur âge ou leur rang social.

Il est sûr que "pour les jeunes qui cherchent l'évasion dans la drogue, par exemple, la musique les mènerait beaucoup plus loin si seulement ils savaient...", dit-il. Il est confiant que sa méthode sauvera certains de ces jeunes de l'ennui et du découragement... puisqu'ils auront le moyen de



Anne-Marie, 14 ans, assure déjà la relève de son père.